



PHILIPS

Conseil

Augmentez votre puissance interventionnelle

DEFI INTERVENTIONNEL

70% d'ambulatoire à horizon 2022⁽¹⁾, êtes-vous prêt à les atteindre ?

- › Soutenez votre développement ambulatoire
- › Alignez innovation clinique et amélioration des performances

+50% d'activité interventionnelle, saurez-vous capter cette opportunité ?

- › Contribuez aux évolutions mini invasives
- › Augmentez l'attractivité de votre service

Construisez avec Philips une organisation et des performances optimales autour de vos équipements et de vos projets interventionnels et hybrides.

1 DEFI

Bénéficiez d'un recours focalisé et express à un accompagnement de conseil pour des résultats rapides et engageants.

100% opérationnel
0€ investissement matériel
Toutes marques

1
Problème à résoudre

15 000€^{TTC}
Prix unique⁽²⁾

1 Mois
Exécution rapide

2 CIBLAGE

Choisissez selon la nature et la maturité de votre organisation.



Opportunité
Aider au choix d'organisation et d'investissement



Implantation
Faciliter l'intégration dans vos plateaux et programmes d'activité



Performance
Mieux utiliser les capacités, influencer les parcours



J'ai un problème mais j'ai du mal à l'identifier

3 ACTION

Agissez sur le terrain avec Philips Conseil et impliquez vos équipes.

Analyser

Recommander

Tester

Déployer

Vous voulez améliorer votre organisation interventionnelle et souhaitez en savoir plus ?
Contactez Philips Conseil pour profiter et connaître les modalités détaillées de l'offre DEFI Interventionnel
philips.conseil@philips.com | 01 55 49 41 25

Philips Conseil est un service de conseil aux établissements de santé distinct de la fourniture d'équipements.

⁽¹⁾Stratégie Nationale de Santé 2017

⁽²⁾Soit 12 500€ HT, conditions détaillées disponibles sur demande

Philips France Commercial - SAS au capital de 3 100 000 € - Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 811 847 243 - 33 rue de Verdun 92150 Suresnes.

